

# CE QUE PROPOSE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Commune de  
**TOMBLAINE**

## ACTIONS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

# ÉDITO

Madame, Monsieur,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est géré en partie par des élus municipaux et en partie par des personnes qualifiées désignées par le maire qui en est le Président, Denise Gundelwein est vice-présidente du CCAS.

C'est également un service à part entière auquel vous pouvez vous adresser en mairie par l'entrée qui se situe derrière la mairie, place Ernest Renan.

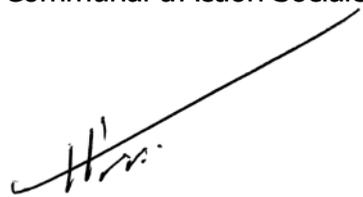
Le CCAS est à votre service, il met en œuvre un grand nombre d'actions en direction de toute la population, les jeunes, les familles et bien sûr les personnes âgées.

Vous trouverez donc dans ce document toute la palette de services que le CCAS et ses partenaires vous proposent.

Nous œuvrons sans cesse pour votre bien-être. A l'accueil, Lydia et Adeline vous recevront toujours avec gentillesse et compétence.



**Hervé Féron**  
Président du Centre  
Communal d'Action Sociale



**Denise GUNDELWEIN**  
Vice-Présidente du Centre  
Communal d'Action Sociale



# CE QUE PROPOSE LE CCAS

## ACTIONS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

### AIDE À LA PERSONNE

Le CCAS est conventionné avec l'ADAPA pour gérer les plannings des interventions pour de l'aide au ménage, à la toilette et aux courses. Le CCAS peut aussi vous diriger vers d'autres associations.



## PORTAGE DE REPAS

Pour les personnes isolées ou les personnes qui sortent d'hospitalisation, le personnel municipal peut livrer aux personnes de 60 ans et plus des repas complets à domicile, du lundi au samedi, pour une période de 2 mois maximum. Les repas sont confectionnés par une équipe de cuisine du Foyer Marcel Grandclerc.

**Prix du repas : 9.80 €**

Pour un service pérenne, le CCAS oriente les personnes vers le CLAM d'Art-sur-Meurthe qui livre des repas d'aussi bonne qualité.

**Prix du repas : 8.60 €**

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) propose également du portage de repas sains et équilibrés du lundi au dimanche.

**Prix du repas : 9.20 €**



Le CCAS est conventionné avec Présence verte – association spécialisée dans la télé alarme ; outil complémentaire du maintien à domicile qui permet d'obtenir une intervention rapide en cas de malaise, de chute ou d'angoisse.

Toute personne âgée ou handicapée peut en faire la demande.

Le CCAS prend en charge les frais d'installation. L'abonnement de base à la charge de la personne est de **18.90 € par mois**.



# Activ'zen

libre de vivre  
chez soi en toute  
sécurité.



## PETITS TRAVAUX

Le CCAS est conventionné avec Réciprocité encadrant du personnel d'insertion qui propose d'intervenir à domicile pour des petits travaux de bricolage de 3 heures maximum (pose de tringles à rideaux, d'étagères, changement d'ampoules, changement de robinets...).

Tarifs : 14.50 € pour 1 heure / 21.75 € pour 3 heures

Le CCAS prend en charge 5 € par personne dans la limite de 3 fois par an.



## PRÉVENTION CANICULE

Dès les premières grosses chaleurs, le CCAS appelle les personnes âgées de 70 ans et plus qui se sont fait recenser sur le registre canicule afin de savoir si elles vont bien et leur rappeler les recommandations à suivre. Une équipe de jeunes accompagnés par un animateur municipal rend visite aux personnes ayant exprimé un besoin ou signalé un problème, afin de les rassurer.



# RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le Foyer Marcel Grandclerc se compose de 56 logements (54 F1 et 2 F1bis) avec restauration les midis du lundi au samedi, avec du personnel 24h sur 24h, animations, activités, sorties, coiffeur... Les résidents doivent être autonomes et âgés de 65 ans et plus.

## **Prix du loyer :**

- > 330 € (F1)
- > 502 € (F1bis)

Les personnes habitant Tomblaine et non résidant au foyer ont la possibilité de se restaurer les midis au foyer, sur demande écrite.

Carte 20 repas : 186 € (soit 9.80 € le repas)



## BARBECUE

Chaque année, en juin, le CCAS invite les adhérents de l'Amicale des Retraités et Personnes Agées de Tomblaine, les résidents du Foyer Marcel Grandclerc et les vacanciers de l'année précédente à une journée barbecue au Centre de Loisirs d'Art-sur-Meurthe avec une participation financière.

Prix du repas : 9 €



## CHORALE

Une chorale est proposée aux Tomblainois dans les locaux du Foyer Marcel Grandclerc, le mardi à 14h30.

Elle est animée par une professeure de musique exerçant à Tomblaine. L'activité est entièrement gratuite



## ASSOCIATIONS

Le CCAS et la Ville de Tomblaine sont partenaires de l'Amicale des Retraités et Personnes Agées qui propose des activités et des sorties tout au long de l'année.

D'autres associations Tomblainoises proposent des activités sportives, culturelles et ludiques permettant de rompre l'isolement.



# SÉJOURS

Chaque année, deux séjours de deux semaines (juin et septembre) sont organisés par le CCAS afin de faire partir les personnes âgées de 60 ans et plus avec participation financière du CCAS (250€) en partenariat avec l'ANCV.



## REPAS DU 1<sup>ER</sup> MAI

Chaque année, le CCAS offre aux Tomblainois de 65 ans et plus, un repas dansant avec orchestre et spectacle de danse. Une quinzaine de jeunes Tomblainois sont employés et rémunérés par le CCAS pour le service à table favorisant les relations intergénérationnelles. L'ambiance est très conviviale et les Tomblainois repartent avec leur brin de muguet.



## CADEAU DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, le CCAS offre un colis alimentaire aux personnes âgées de 65 ans et plus. La livraison se fait à domicile par les élus et le personnel municipal. C'est un beau moment de rencontres et l'occasion d'un contact avec les personnes isolées pour leur proposer un accompagnement.



## REPAS DE FIN D'ANNÉE

En décembre, un repas de Noël et un repas de Nouvel An sont proposés aux résidents du Foyer Marcel Grandclerc ainsi qu'à leurs familles et leurs amis. Le coût est de 18.60 € par repas.



# AUTRES SERVICES ET ACTIONS POUR LES TOMBLAINOIS

## AIDES ALIMENTAIRES ET AUTRES AIDES D'URGENCE

En lien avec les assistantes sociales du Conseil Départemental, le CCAS attribue des aides alimentaires d'urgence aux familles (en chèques à utiliser uniquement pour l'alimentation et l'hygiène) et autres aides financières d'urgence pour venir au secours des familles en très grandes difficultés.

## BANQUE ALIMENTAIRE ET AUTRES AIDES

Le CCAS et la Ville de Tomblaine travaillent en partenariat avec :

- > l'association de La Prairie (banque alimentaire): ouverte tous les jours pour faire face aux dépannages alimentaires d'urgence,
- > l'association Relais Villes et Villages (banque alimentaire): distribue des paniers alimentaires aux familles en difficulté. La distribution a lieu au CCAS un jeudi sur deux autour d'un goûter,
- > les Restos du Cœur : la subvention du CCAS permet la fourniture de pass bus pour se rendre aux Restos du Coeur,
- > le Secours Populaire : le partenariat du CCAS permet aux familles en difficultés de partir en vacances.



## AIDE ADMINISTRATIVE

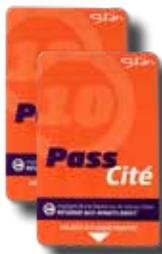
En cas de difficultés, le CCAS peut vous aider à remplir vos documents administratifs.

## L'ÉCRIVAIN PUBLIC

Un écrivain public se tient gratuitement à votre disposition pour vous aider ou même pour rédiger pour vous des courriers administratifs. Il tient une permanence tous les lundis de 14h à 16h à l'Espace Jean Jaurès.



## VENTE DE CITÉ PASS



Les bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi peuvent bénéficier chaque mois de Cité Pass de 20 trajets sur le Réseau Stan au prix de 3.80 €.

## SÉJOURS JEUNES

Chaque année, le CCAS signe une convention avec l'Association Education Populaire de Tomblaine qui propose deux séjours de trois semaines pour permettre aux enfants de 7 à 14 ans de partir en colonie de vacances. Le CCAS participe à hauteur de 320 € par enfant et le reste à charge pour les familles dépend du pourcentage d'aide de la CAF.



## LE CAFÉ FRIPÉ

Faire de la place dans nos placards et armoires, c'est ce que propose le Café Fripé tous les mercredis à l'Espace Jean Jaurès de 15h à 19h.

L'association collecte les dons de vêtements, chaussures, livres, etc. pour les proposer à tout petits prix.

C'est l'occasion de passer un moment convivial, d'échange et de partage autour un café ou un thé.



